



LE PETIT MOT DE L'APEL DE FLORYCE BLANCHERY

QUELLES SONT LES DEPENSES DE L'APEL D'ETABLISSEMENT POUR NOS ENFANTS ?

Aperçu des frais engagés par l'APEL sur l'année scolaire 2019-2020 :

Classe découverte élémentaires : 2033 €

Achat d'Ecocup à l'effigie de l'école : 294 €

Matériel Montessori pour les classes de Maternelles / CP-CE1 : 1900 €

Soit une somme globale de 4227 Euros

Actions annulées cause Covid :

Classe découverte maternelles : participation initialement prévue de l'APEL : 1246 €

Formation gestes de premier secours : 130 €

Ces fonds n'auraient pu être dégagés sans les généreuses contributions de chaque parent aux différentes actions de l'APEL tout au long de l'année (marché de Noël, vente de plantes, tombola, kermesse, repas de la fête de l'école, etc.).

L'APEL RECRUTE !

Il va de soi que sans parents bénévoles, il n'y aurait pas de sorties scolaires, pas de kermesses, pas de spectacle de fin d'année, pas de classes découvertes, pas de jeux pour la cour de récréation, trop peu de matériel pour les classes...

Alors votre aide nous est précieuse, rejoignez-nous !

A QUOI SERT LA COTISATION ANNUELLE A L'APEL ?

Pour l'année scolaire 2020-2021, la cotisation s'élève à 20,50 Euros. Son règlement vous sera demandé lors de l'émission de la première facture de l'OGEC.

Où va l'argent ? La cotisation est reversée à l'APEL du Rhône, qui reverse elle-même une partie à l'APEL nationale. En retour, l'APEL du Rhône nous accorde différents types de subventions (conférences, travaux d'accessibilité, acquisition de matériel informatique, projets pédagogiques...), nous informe et nous défend au niveau législatif.

Une seule cotisation par famille : les parents ayant inscrit leur enfant dans un établissement supérieur privé n'ont pas à payer la cotisation de cet établissement, c'est celle du cadet qui doit être réglée.

En revanche, en cas de non-paiement de la cotisation, l'APEL d'établissement se réserve le droit de ne pas proposer sa participation financière pour les classes découvertes, spectacles et sorties scolaires.

CONFIDENTIALITE DES DONNEES PERSONNELLES

L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.

L'Apel nationale, ainsi que vos Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit.

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr ou vous rapprocher de votre Apel d'établissement.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale- 277, rue Saint Jacques -75240 paris cedex 05, ou à l'Apel d'établissement – 85 pl du général de Gaulle, 69440 CHABANIERE

Les parents de l'APEL